



Compte-rendu N°2 Réunion du 12/07/2023

**Au Restaurant La Mangeoire à Vernouillet**

**Sous la présidence de Jean Mazerès**

**Sont physiquement présents (en caractères gras) :**

<b>I. Adret-Regnier</b>	P. Forest	J. Linne	<b>A. Roy</b>
J. Beaudru	P. Garrigou	<b>J. Mazères</b>	J.L. Simonotti
<b>M. Bellez</b>	<b>G. Hollier-Larousse</b>	<b>H. Pamela</b>	R. Stehlé
<b>S. Bemer</b>	J.P. Hüe	<b>P. Pellier</b>	M. Tausky
	J.M. Le Quéré	<b>D. Pourret</b>	J.L. Thouvenin
<b>A. Chatain-Gigou</b>	<b>C. Lefebvre</b>	<b>J.F. Ribeiro</b>	
C. Devaux	M. Legrosdidier	<b>H. Rollet</b>	
J.F. Duval		M. Romand	

**1-Présents** : 13 membres sur 27 le taux d'assiduité s'élève à 48%.

**2-Invités extérieurs** :

**3-Conjoints invités/conviés** :

**4-Anniversaire** :

**5-Compensations** :

**6-Introduction et informations diverses.**

Retour de notre participation à la fête de l'air :

Fructueuse en termes de rencontre mais pas en termes de recrutement

- ✓ Rencontre de Hugues EMONT - directeur d'établissement Ariane Group et de François GARAY - maire des Mureaux
  - mise en place possible de conférences (conférenciers payés par Ariane Group et salle fournie par les Mureaux) / obj : faire connaître le Rotary
- ✓ Rencontre de Fabien AUFRECHTER - maire de Verneuil-sur-Seine et de Nadia HAI - la Député de la 7<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines
  - Invités par Jean le 6 septembre à notre réunion
  - Validation de notre participation au forum des associations
- ✓ Rencontre de Laurent BROSSE - maire de Conflans
- ✓ + visite d'autres rotariens

Prochaines réunions :

19/07 au club hippique

26/07 : extérieur / non défini

Rendez-vous amicaux du mois d'août : 2 chez Alain / 9 chez Herve / 16 pas de réunion / 23 ?

→ Il est demandé à chacun de tenir les hôtes informés de notre présence ou non

Assemblée générale : 27 septembre

### **7- Passage en revue de nos différents rendez-vous à venir.**

Forum des associations : Triel le 02/09 et Verneuil le 10/09

Ehpad Vernouillet Le Clos des Priés :

Sollicitation Rotary pour conduite du véhicule PMR les 2 et 7 août sur le créneau 14h – 18h

→ Paul est positionné pour le 2 août / personne ne s'est proposé pour le 7 août

Demande de 2 accompagnements pour conduire des personnes âgées : le 2 août par Paul

ALDS : goûté aidés + aidants → participation de Jean / Paul et Alain pour dire un mot sur les actions du Rotary

Jean garde l'activité parlement

Création d'une action para-sport / Hubert : pas de demandes pour participer à l'action

### **8-Minute historique :**

### **9-Conférence :**

### **10-Minute décalée :**

### **11-Mini conférence statutaire :**

### **12-Minute Juridique :**

### **13-Minute ludique :**

## 14-Autres :

### Information 1 : Réutilisation des eaux traitées

Jean

1% seulement des eaux traitées en France sont réutilisées / Italie 8% / Espagne 14% / Israël 80%

Obj France : 10Mm3 à horizon 2030 contre 1Mm3 aujourd'hui

La législation évolue pour autoriser l'utilisation des eaux traitées pour les arrosages golfs / jardins  
Station Argeles-sur-mer : 10000m3 traités par jour / tout est rejeté en méditerranée / la moitié pourrait être réutilisé

Michel : il y a quelques années... tout était utilisé pour arroser / En Suisse microstation obligée & pas le cas en France / Golf d'Aix : utilisation des eaux usées autorisées (un décret l'interdisait)

Jean : réseau délabré : 25% de perte d'eau entre le point de départ et le point d'arrivée

Hervé : camping de 2000pers / forage pour eau / perte de 20m3 par jour d'eau potable

**ÉCONOMIE DURABLE** Mardi 11 juillet 2023 Les Echos 30

# Réutilisation des eaux usées traitées : le défi français

**STRATÉGIE** Très retard par rapport à l'Italie et l'Espagne, notamment, l'Hexagone commence à assouplir sa réglementation, encore très restrictive, et multiplie les projets sur le territoire pour atteindre une part de 10 % au lieu de 1 % aujourd'hui.

**Hubert Vialatte**  
—Correspondant à Montpellier

**A** lors que l'eau manque, le chiffre fait mal. En France, 1 % des eaux usées traitées sont réutilisées. Loin derrière l'Italie et l'Espagne qui utilisent entre 8 % et 14 % de leurs eaux usées traitées, et très loin derrière Israël (80 %), selon le centre d'information sur l'eau. Fin mars, Emmanuel Macron a brandi l'objectif de 10 % de réutilisation d'eaux usées traitées à l'horizon 2030.

« Pour y arriver, il faut sortir du carcan administratif. Nous sommes encore très en retard », observe Carole Delga, la présidente PS de la Région Occitanie et de Régions de France. L'étau fixe dans sa région un objectif de 10 millions de m<sup>3</sup> à l'horizon 2030, au lieu de 1 million de m<sup>3</sup> comptabilisés dans les projets en cours d'étude et de développement.

« C'est encore compliqué d'obtenir les autorisations. Les ARS ont peur de la gestion du risque sanitaire. A nous de montrer que le risque est maîtrisé », lance Anaïs Nouet, ingénieure au bureau d'études Gaxiue, situé à Alès et Béziers.

**Le décret du 10 mars 2022**  
Les lignes bougent peu à peu. Le règlementation européenne de 2020 est en cours d'intégration dans les textes français. Principal changement : « Une soulesse vu être accordée pour l'arrosage des espaces verts », précise Anaïs Nouet, à savoir

pour les stades, golfs, parcs, jardins... L'assouplissement portera notamment sur les distances avec les habitations, et les horaires. « Jusqu'à présent, il fallait une distance double entre la portée d'un asperseur et les zones sensibles, les habitations ou les routes, et l'irrigation ne pouvait se faire que la nuit. Désormais, avec les eaux usées traitées de qualité A [le classement va jusqu'à D, Ndir], ces restrictions seront levées. »

Des autorisations définitives pour des expérimentations relatives à des lavages de voirie, de lutte contre l'incendie ou encore d'hydrocageage industriel vont être accordées. « Le décret du 10 mars 2022 le permet sur une période maximum de cinq ans. Cette limitation

**L'Italie et l'Espagne utilisent entre 8 % et 14 % de leurs eaux usées traitées, et Israël, 80 %.**

bloque parfois les investisseurs. Avoir une temporalité définitive est plus rassurant », précise Laurent Defort, chef de projet, spécialisé en réutilisation des eaux usées traitées à Gaxiue.

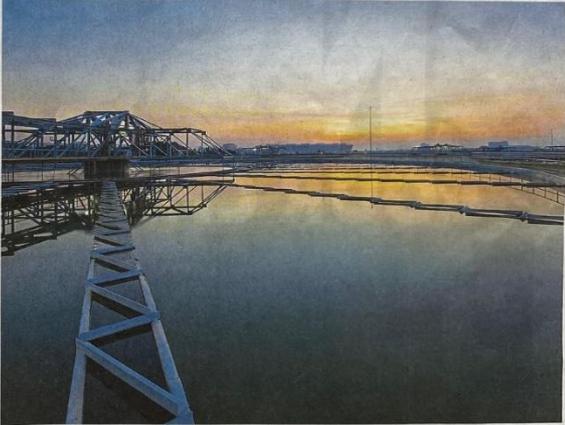
**Au-delà des expérimentations, la question du coût de l'eau usée traitée va se poser.** « La technologie, on l'a. Mais il faut la payer... Des réseaux, tels que Bas-Rhône et Languedoc, Canal de Provence ou

Côteaux de Gascogne, vendent de l'eau aux agriculteurs à un prix dérisoire, parce que l'Etat a subventionné des réseaux d'eau brute. Subventionnera-t-il aussi les réseaux d'irrigation d'eaux usées traitées ? », interroge l'expert.

**Montée en puissance des expérimentations**  
Les stations d'épuration situées sur le littoral qui rejettent en mer, « pourraient être mieux utilisées », souligne aussi Anaïs Nouet. Ailleurs, les eaux traitées rejetées soutiennent souvent les débits d'étiage des cours d'eau. Leur réutilisation pour l'agriculture et les espaces verts n'est donc pas toujours possible. « Ainsi, la station d'épuration d'Argelès-sur-Mer, dans les Pyrénées-Orientales, un haut lieu touristique qui traite 10.000 m<sup>3</sup> d'eau par jour... rejette en mer Méditerranée. « Que d'eau traitée perdue, dans ce département en première ligne face au réchauffement climatique ! déplore Anaïs Nouet. On pourrait irriguer beaucoup de surfaces agricoles avec. » Des études sont lancées pour irriguer 150 hectares de vergers.

Autres expérimentations citées en exemple, le programme Jourdain de Vendée Eau, qui interceptera à partir de fin 2023 des effluents en sortie de la station d'épuration des Sables-d'Olonne, à hauteur de 150 m<sup>3</sup>/h sur les 600 m<sup>3</sup>/h disponibles. Après transport, les eaux usées traitées arriveront dans une zone de transition végétalisée, et seront ensuite réinjectées dans une retenue.

A Murviel-lès-Montpellier, dans la garrigue, l'Inrae exploite depuis 2017 une plateforme expérimentale de réutilisation d'eau usée traitée, dans une zone à la fois viticole et aride. Le projet est encore modeste : 10 m<sup>3</sup> par heure, et une autorisation pour alimenter une parcelle agricole de 0,5 hectare. Mais « les viticulteurs alentour, qui ne sont pas irrigués, sont intéressés par la réutilisation, notamment l'été, lors des épisodes de sécheresse », décrypte Nassim Ait Mouheb, chargé de recherche à l'Inrae. D'autant plus que, depuis cinq ans, les tests, surveillés de près par l'Etat, sont probants. « Il n'y a pas d'indicateur pathogène trouvé dans les moûts de raisins récoltés sur la parcelle expérimentale. » ■



### Information 2 : Virements frauduleux

Jean

Nombre de virements frauduleux : augmentation de 64% en 2022 / 9% par an en valeur

Montant : 313M€ en 2022

Les plus grosses fraudes sont celles à la direction / Interpellation 8 personnes pour préjudice 38M€

Michel : les notaires sont dans le collimateur de toutes les fraudes / les chèques seraient plus sécurisés que les virements

Jean : invitation à mettre en place VPN pro pour se protéger à titre personnel sur les versements

# Le nombre de virements frauduleux a bondi en 2022

- Les transactions frauduleuses ont augmenté de 64 % l'an dernier, selon l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement.
- Entre 2017 et 2022, les sommes dérobées sont passées de 78 millions à 313 millions d'euros.

## PAIEMENT

Rachel Cotte

Dans les paiements, la fraude globale recule, mais l'escroquerie au virement prend un ampleur alarmante. Selon le rapport annuel de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP) publié mardi, le nombre de virements frauduleux a bondi de 64 % en 2022. En valeur, ils ont progressé de 9 % sur un an, pour atteindre **313,1 millions d'euros**. Cette somme a par ailleurs plus que triplé en cinq ans (78 millions en 2017).

« Il s'agit de montants élevés, donc nous y sommes attentifs », a souligné le gouverneur de la Banque de France François Villeroy de Galhau, qui préside également l'OSMP. Les particuliers et les petites entreprises étaient les principales cibles de cette fraude en 2022.

Pour parvenir à leurs fins, les escrocs mobilisent notamment « des techniques de récupération des accès à la banque en ligne par hameçonnage, et des techniques de manipulation par téléphone pour convaincre leurs victimes de fournir une donnée sensible ou valider une opération », détaille le rapport. **70 % des montants ont été fraudés en passant par l'interface de la banque en ligne des victimes.**

### La « fraude au président »

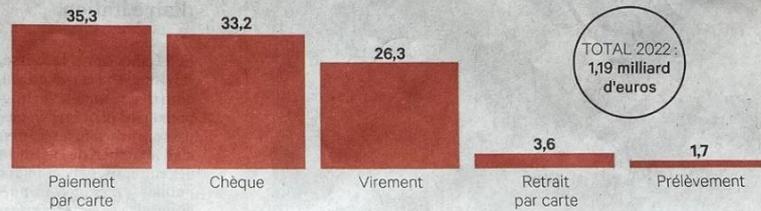
Selon les experts de l'OSMP, la croissance de la fraude au virement via les interfaces numériques des banques est principalement liée à l'essor de ces techniques de manipulation. Elles permettent de contourner le système d'authentification forte en faisant confirmer les transactions par la victime elle-même. Un procédé également récurrent dans les cas de fraude à la carte bancaire.

Si les escrocs privilégient le canal du virement, c'est notamment car il permet « de frauder de plus hauts montants », souligne Julien Lassalle, secrétaire général du Comité national du moyen de paiement de la Banque de France.

Parmi les principales techniques identifiées, l'Observatoire cite

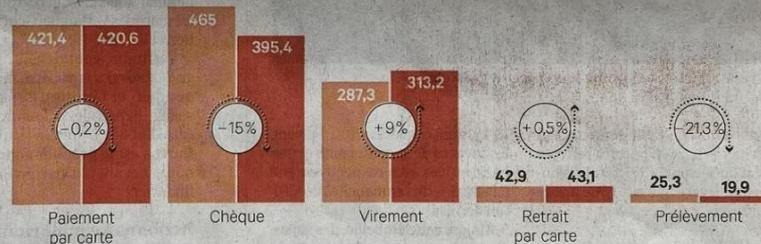
### Le paiement par carte, première cible des fraudes en 2022

En %, en valeur



### La fraude au virement en forte augmentation

En millions d'euros ■ 2021 ■ 2022 (xx) Variation 2022/21



« LES ÉCHOS » / SOURCE: OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ DES MOYENS DE PAIEMENT

notamment la « fraude au président », qui cible les entreprises. Dans ce cas, le fraudeur parvient à se faire passer pour un haut responsable de la société visée, afin de pousser un salarié à réaliser des virements à destination d'un nouveau compte. Les sommes dérobées sont souvent faramineuses. **En février dernier, le parquet de Paris a annoncé l'interpellation de huit personnes soupçonnées d'avoir participé à une gigantesque fraude au président, pour un préjudice chiffré à 38,3 millions d'euros.**

Malgré tout, le virement reste, cette année encore, « le moyen de paiement le plus sûr et de très loin », constate François Villeroy de Galhau. De fait, s'il représentait à lui seul un peu plus d'un quart des sommes fraudées l'an dernier – le montant atteint 1,19 milliard d'euros tous moyens de paiement confondus – le taux de fraude

demeure faible rapporté au nombre total de virements réalisés.

**Le virement reste, cette année encore, le moyen de paiement le plus sûr, constate François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France.**

L'Observatoire va néanmoins lancer en septembre des travaux visant à identifier de nouvelles mesures pour freiner l'essor de ce type d'escroqueries. Il se penchera notamment sur les propositions issues de la révision de la directive européenne sur les paiements (DSP3), publiée fin juin. La Commission européenne souhaite per-

mettre aux banques et aux prestataires de paiement de partager entre eux les informations relatives à la fraude, comme les numéros d'IBAN utilisés par les escrocs.

### Un volet préventif

Le groupe de travail de l'OSMP entend étudier ces idées, « en explorant la possibilité d'accélérer le déploiement de tels outils sur le marché français avant même la mise à l'échelle européenne. » Maya Atig, Directrice générale de la Fédération bancaire française (FBF), rappelle de son côté le récent travail des banques sur le volet préventif, à travers la campagne de sensibilisation « Ne donnez pas ces données », diffusée dans la presse, à la radio et sur Internet. « La profession, consciente qu'il est important de maintenir la vigilance des Français sur le sujet, reprendra la parole en octobre prochain », indique-t-elle. ■